



JE DEVIENS MEMBRE D'UN COMITÉ LOCAL

QUEL EST LE MANDAT DU COMITÉ SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE LOCAL?

- Adopter et incarner les valeurs et les objectifs de la démarche Branchés santé.
- Promouvoir le sondage sur la mobilisation, la santé et le mieux-être et participer à la collecte ainsi que la présentation des données.
- Développer et organiser les activités du plan d'action en lien avec les quatre sphères dans les différentes installations.
- Recruter et collaborer avec le réseau d'ambassadeurs sur le terrain.
- Participer et soutenir le plan de communication de la démarche et du plan d'action en cours.
- Élaborer des recommandations et identifier des opportunités d'amélioration au comité stratégique *Branchés santé*.
- Collecter des données qualitatives et des mesures de participation et de satisfaction.

QUE SIGNIFIE MON IMPLICATION EN TANT QUE MEMBRE DE COMITÉ?

- Je participe activement aux rencontres* du comité local en mode présentiel ou virtuel (entre six et huit rencontres/année).
- Je contribue à l'organisation et à la promotion des activités prévues au plan d'action en fonction des besoins.
- J'ai de bonnes aptitudes relationnelles et j'aime encourager mes pairs à participer aux différentes initiatives organisationnelles.
- Je fais preuve d'une attitude proactive et positive dans ma contribution en tant que membre du comité.
- Je suis ouvert aux autres et je travaille en étroite collaboration avec les partenaires clés de l'organisation.

Exemples d'implication : Je réponds aux courriels envoyés, je partage mes idées et mon expertise en lien avec les enjeux discutés, j'organise et j'anime un kiosque dans différentes installations, je contacte des fournisseurs, j'influence et j'informe les employés du plan d'action, je soutiens la préparation de l'audit etc.

*Selon la catégorie d'emploi, un budget d'heures de remplacement des membres des comités est prévu pour soutenir la participation aux rencontres.

